

Le déclin de la filière du papier recyclé, un drame social et écologique

15 janvier 2020 / Héroïse Leussier (Reporterre)



L'arrêt des activités des usines du groupe papetier Arjowiggins, courant 2019, a signé la fin de production de certains papiers recyclés en France. Les papeteries françaises, globalement, se portent mal. Une situation regrettable sur le plan social et écologique puisque les imprimeries locales doivent alors se fournir en papier à l'étranger.

Au printemps 2019, Arjowiggins Papiers Couchés et Arjowiggins Creative Papers, filiales du groupe papetier international Sequana, ont été placées en liquidation judiciaire. Un chamboulement de plus dans l'industrie papetière française. Une usine située à Saint-Mars-la-Brière, dans la Sarthe, a été reprise partiellement par une société spécialisée dans la ouate, permettant de sauver 120 emplois sur 270. Une autre usine, qui produit de la pâte à papier recyclée, à Château-Thierry, avec 75 salariés, a été reprise par une entreprise allemande qui fabrique des serviettes de table en papier. En revanche, le plus gros site de production, qui employait 570 salariés, à Bessé-sur-Braye, dans la Sarthe n'a pas trouvé repreneur. Cette usine était la seule, en France, à produire certains types de papier recyclé, pour la bureautique et l'édition. « Désormais, nous devons nous tourner vers l'Allemagne ou l'Autriche pour nous approvisionner en papier recyclé. C'est dommage d'avoir tout ce transport de marchandise, alors que nous étions dans une chaîne courte et vertueuse », regrette ainsi Gilles Fouquet, de l'imprimerie ITF, près du Mans. Cet imprimeur utilisait notamment les papiers d'Arjowiggins pour l'édition de bulletins municipaux.

« Il y a moins de papier en circulation, notamment à cause de la dématérialisation »

À Bessé-sur-Braye, l'arrêt de ce fleuron de l'industrie papetière est vécu comme un drame social. Les sous-traitants de la papeterie sont aussi impactés, certains ont dû mettre la clé sous la porte. « Ça a été une véritable claque », relate, amer, Jacques Lacoche, maire de cette commune de 2.330 habitants. « L'année 2019 avait débuté avec optimisme. Le dirigeant d'Arjowiggins nous avait fait part de sa volonté d'organiser un job-dating dans la commune pour recruter. Le 9 janvier, j'apprends avec stupeur dans la presse locale que l'entreprise est en redressement judiciaire », se souvient-il.

Que s'est-il passé ? Le secteur de la papeterie, en France, se porte mal depuis déjà quelques années. « Il y a moins de papier en circulation, notamment à cause de la dématérialisation », nous explique Olivier Benoit, chargé de mission à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). En 2018, le prix de la pâte à papier vierge s'est envolé, en raison d'une forte demande en Chine, où elle est utilisée pour faire des papiers d'hygiène. Cela

aurait fortement impacté l'économie d'Arjowiggins sur la partie papier non-recyclé. Quant au papier recyclé, malgré une demande en hausse, c'était une activité « *déficitaire* », a-t-on fait savoir au maire de la commune.



Une usine d'Arjowiggins, ici à Rives (Isère).

De nombreux observateurs se demandent cependant si l'entreprise a réellement cherché à la rendre rentable. Une partie de ce papier était faite à partir de pâte à papier recyclée fabriquée par l'usine de Château-Thierry. Il fallait la sécher, la transporter jusque dans la Sarthe et l'humidifier à nouveau. En 2015, les dirigeants d'Arjowiggins ont annoncé qu'ils souhaitaient créer, à Bessé-sur-Braye, ce qu'on appelle une « *unité de désencrage* », pour nettoyer sur place des papiers à recycler et y faire la pâte. Cela aurait réduit la facture économique et écologique. Cela n'a pas été fait. C'est d'autant plus désolant que l'État, par la voie de la Banque publique d'investissement (BPI), a investi **200 millions d'euros** dans Arjowiggins, via sa maison-mère, Sequana. Les choix stratégiques du PDG Pascal Lebard sont pointés du doigt. Les avocats de l'ex-intersyndicale l'ont d'ailleurs assigné en justice, ainsi que la BPI. « *On reproche à la BPI et M. Lebard d'avoir mis en œuvre une stratégie conduisant à la désindustrialisation des sites Arjo au profit d'Antalis (filiale de distribution appartenant à la même maison mère Sequana). À la fois en ne consacrant aucun centime des 200 millions d'euros investis par la BPI à la pérennité des deux sites et en consentant à des emprunts à des taux ruineux pour Arjo* »

, affirme l'avocat M^e Thomas Hollande dans *Ouest France*. Ils contestent également des mouvements de fonds d'Arjowiggins au bénéfice d'Antalis, intervenus avant la date de la cessation de paiement et l'ouverture du redressement judiciaire.

La fermeture de l'usine de Bessé-sur-Braye est un « non-sens écologique »

En juin, le député de la France insoumise Ugo Bernalicis dénonçait, dans une question écrite au gouvernement, le « *non-sens écologique* » de la fermeture de l'usine de Bessé-sur-Braye. « *Les imprimeries françaises n'auront d'autre choix que de se tourner, concurrence oblige, vers des fournisseurs étrangers — au premier rang desquels l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, dont la production ne fait que croître. Le bilan carbone de l'utilisation du papier recyclé va donc exploser, au regard des distances de transport considérablement augmentées que vont nécessiter ces importations* », regrettait-il. « *La faible part des achats de papier recyclé en France pénalise le développement de l'économie circulaire locale, avec tous ses atouts de réduction d'impacts environnementaux (eau, énergie, ressources) et de création d'emplois* », lit-on sur [le site](#) de l'ONG écologiste WWF.



En juin 2016, lors d'une manifestation contre la loi Travail.

« 90 % des papiers de bureautique achetés par les entreprises sont des papiers labellisés », affirme quant à lui Valéry Hergott de l'association **Riposte Verte**, estimant que le bilan est satisfaisant. Selon lui, le papier recyclé, dans la bureautique, a malheureusement peu de chance de se développer en raison d'un marché mondial orienté vers le recyclage en emballage. Les papiers recyclés de bureautique doivent être faits à partir de déchets particuliers, issus de l'imprimerie, d'archives ou de collectes séparées dans les bureaux, dont les gisements sont moins importants à cause de la numérisation des documents. Arjowiggins était l'une des principales entreprises françaises à transformer ces papiers en papier, en France. Mais ces déchets sont un marché comme un autre, et quand il y a plusieurs acheteurs potentiels, ils sont souvent vendus au plus offrant. Si bien que certains de ces déchets dits « *de sorte supérieure* » intéressent aussi les fabricants de papier d'autres types. Les papiers de bureaux envoyés pour recyclage à l'usine Greenfield de Château-Thierry sont désormais transformés en serviettes de table, qui ne seront ensuite plus recyclables.

Après la liquidation de l'usine de Bessé-sur-Braye, deux groupes se sont formés pour travailler sur des projets de reprises et chacun affirme avoir trouvé des pistes. Le premier rassemble l'ex-intersyndicale CGT, CFDT et CFE-CGC de l'entreprise et ne prévoit pas, *a priori*, la reprise de la fabrication de papier recyclé. L'autre, **Action Citoyenne pour l'intérêt général** rassemble des habitants de la Sarthe et croit en revanche au potentiel du recyclé, pour peu que des investisseurs acceptent d'y mettre le prix. « *C'est une opportunité à saisir*, dit Mickael Bardet, membre du collectif. *Les outils industriels sont présents, ainsi que le savoir-faire. Plusieurs études prouvent qu'il y a un potentiel.* »

PAPIER RECYCLÉ, PAPIER PÂTE VIERGE... QUELLES DIFFÉRENCES ?

Jan Le Moux, directeur Économie circulaire au sein de la **Copacel**, fédération professionnelle représentant les entreprises françaises productrices de pâtes, papiers et cartons, affirme que « *le papier recyclé n'a pas nécessairement un meilleur bilan carbone qu'un papier vierge* ». [1]

Il estime que si « *le recyclé est indispensable, car il permet de prolonger l'utilisation de la matière* », il ne faut pas seulement « *se focaliser sur le tout-recyclé, et trouver un équilibre entre le vierge et le recyclé selon les usages* ». « *L'usage de sous-produits de la filière bois pour faire de la pâte à papier n'est pas problématique d'un point de vue écologique, si la forêt est bien gérée* », affirme-t-il. Les labels FSC et PEFC servent ainsi à certifier des papiers réalisés dans le cadre d'une bonne gestion forestière. [2].



Même son de cloche du côté des éditeurs. « *La priorité, c'est de protéger la forêt. La filière graphique a commencé dès 1993 à certifier des forêts et respecter des normes ISO* », affirme Pascal Lenoir, directeur de la production chez Gallimard et président de la commission Environnement et fabrication du Syndicat national de l'édition (SNE). Selon une étude du SNE, en 2016, 91 % des papiers achetés pour faire des livres étaient certifiés PEFC ou FSC, mais seulement 2 % recyclé, sachant que l'édition ne représentait que 6,9 % de la consommation de papier graphique en France en 2016. « *Il ne faut pas stigmatiser un secteur* », insiste Pascal Lenoir. « *On a besoin dans l'édition de papier avec une grande résistance et qui durent dans le temps. Les papiers recyclés n'ont souvent pas ces capacités.* » Les papiers utilisés dans la bureautique et l'édition sont majoritairement faits à partir de pâte vierge, confirme Jan Le Moux.

En revanche, les deux tiers des papiers emballages et papiers graphiques produits en France sont faits à partir de pâte à papier recyclée. En fait, 95 % du carton ondulé, 95 % des journaux quotidiens et 40 % des magazines sont faits à partir de pâte à papier recyclée — sachant que le secteur de la presse papier n'est pas non plus en bonne santé, et emporte les papeteries dans sa chute.

En septembre, le groupe finlandais UPM a annoncé qu'il souhaitait vendre son usine de Chapelle Darblay, à Grand-Couronne, près de Rouen, où 236 salariés fabriquent du papier journal recyclé. Le site est à l'arrêt depuis mi-décembre. Les centres de tri qui avaient l'habitude de lui envoyer leur papier à recycler débordent. L'un des autres gros producteurs de papier journal français, l'usine du groupe norvégien Norske Skog, à Golbey (Vosges), se maintient grâce à la diversification de ses activités. Ces fabricants de papier journal absorbaient jusqu'à aujourd'hui environ 70 % des papiers que nous jetons dans nos poubelles jaunes. Une autre partie est transformée en papier d'hygiène ou d'emballage.

Cette transformation n'a pas toujours lieu en France : 35 % de nos déchets papier et carton ont été vendus ailleurs en Europe en 2018 et 2 % en dehors de l'Europe, selon Sophie Genier, directrice Matériaux et recyclage à Citeo, l'éco-organisme chargé du recyclage des collectivités en France. « *En France, nous n'avons pas assez de capacités pour recycler l'intégralité des papiers graphiques* », explique-t-elle. Autrement dit : pas assez de papeteries.

[1] Voir notamment cette étude réalisée en 2017 par RDC environnement pour l'Ademe et Federec.

[2] Non sans quelques critiques : les deux labels ont été respectivement mis en cause dans l'émission Théma sur Arte ([Forêts labellisées, arbres protégés ?](#)) et Cash Investigation sur France 2 ([Razzia sur la forêt](#))

Lire aussi : [Quand une coopérative ouvrière relance la culture locale du tilleul](#)

Source : Héroïse Leussier pour *Reporterre*

Photos :

- . La papeterie Arjowiggins de Bessé-sur-Braye (Sarthe), le 4 avril 2019. (BORIS HALLIER / RADIOFRANCE)
- . Jeanne Menjoulet / [Flickr](#)
- . Blocs de papiers. [Arjowiggins](#)
- . Usine de Rives. Poudou99 / [Wikipedia](#)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Enquête](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Le-declin-de-la-filiere-du-papier-recycle-un-drame-social-et-ecologique>